

## **INSTAT : SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC DANAYA SERVICE ET CONSULTING**

L'Institut national de la statistique (INSTAT) a signé, le 20 août 2018, un accord de partenariat avec le cabinet DANAYA service et CONSULTING, visant à solliciter son expertise dans le domaine du renforcement des capacités, et dans l'élaboration d'outils d'analyse et de suivi-évaluation.

Le présent protocole d'entente a pour objet de définir les conditions relatives à l'exécution de projets assignés à DANAYA service et CONSULTING de la part de l'INSTAT. Il est fondé sur le constat que le personnel de l'institut, en raison de sa sollicitation pour l'exécution de plusieurs projets, est souvent débordé par les tâches. Par ailleurs, DANAYA service et CONSULTING dispose d'une grande expertise dans le domaine du renforcement des capacités, et dans l'élaboration d'outils d'analyse et de suivi-évaluation. De plus, le prestataire est connu comme un organisme disposant d'une facilité à mobiliser les ressources humaines et matérielles adéquates.

En apposant sa signature, le Directeur général de l'INSTAT, Monsieur Harouna KONE, a exprimé sa satisfaction de l'aboutissement de cet accord de partenariat entre sa structure et ce cabinet.

Le premier volet qui a trait au renforcement des capacités couvre l'automatisation du processus de traitement et de rapportage de l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) ; la formation sur les logiciels Minitab et Stata ; l'aide à l'élaboration de questionnaires, traitement des données et gestion de base de données ; la formation technique dans le cadre d'analyse des données multidimensionnelles, de scoring et la technique de modélisation des phénomènes statistiques ; la technique de présentation des projets de recherche et de rédaction des rapports de recherche ; la communication effective dans le cadre de la création de liste d'envoi.

Le second volet concerne l'élaboration d'outils de monitoring et de suivi des activités en vue de faciliter la publication des résultats d'enquêtes, y compris des tableaux de bords, des plateformes pour faciliter le reporting au quotidien.

Le troisième est lié au soutien technique, matériel et humain dans le cadre du recensement de 2019 et concerne l'appui conseil, la fourniture de cartes numérisées de tout le territoire national, de GPS (Global positioning system), de tablettes et d'ordinateurs.